Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 29/12/2025
Publié le
ID : 029-212901904-20251222-732025-DE

N° 73/2025 Commune de PLOUGONVELIN

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS	**Séance du 22 décembre 2025** **OBJET : SUBVENTION AU BUDGET ANNEXE DU SPIC DE BERTHEAUME - ANNULATION**
DATE DE CONVOCATION : Le 16 décembre 2025 **DATE D'AFFICHAGE** : Le 16 décembre 2025 **NOMBRE DE CONSEILLERS** : - En exercice : 27 - Présents : 24 - Votants : 26	L'an deux mille vingt-cinq, le 22 décembre à 19h00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Kéraudy, sous la présidence de M. Bertrand AUDREN, Maire. Étaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de : M TREUIL qui a donné procuration à Mme KUHN Mme POIRSON qui a donné procuration à M LE DREFF Mme LUCAS Mme KUHN a été nommée secrétaire de séance

Par délibération n°8 du 27 janvier 2025, le conseil a décidé le versement d'une subvention de 30 000€ au SPIC de Bertheaume.

Celui-ci ayant reporté son programme d'investissement principal, et disposant des ressources propres suffisantes, il est proposé d'annuler le versement de cette subvention 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 25 voix pour et 1 abstention, décide d'annuler le versement de la subvention d'investissement 2025 au SPIC de Bertheaume.

Délibération rendue exécutoire compte tenu de sa publication le
et de sa transmission au représentant de l'État le
Le Maire, Bertrand AUDREN

Fait et délibéré à PLOUGONVELIN,
Le 22 décembre 2025
Le Maire, Bertrand AUDREN

MAIRIE DE PLOUGONVELIN Finistère